

Résumé des mandats
Réunion du Congrès de l'ASSÉ
Tenue les 29 et 30 octobre 2011 au Collège de Maisonneuve

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès des 24 et 25 septembre 2011
 - 1.4 Présentation déroulement du Congrès et des procédures
- 2.0 Membres
- 3.0 Bilan
 - 3.1 Conseil exécutif
 - 3.2 Conseils et Comités
 - 3.3 Associations étudiantes
- 4.0 Femmes
- 5.0 Coalition large de l'ASSÉ
- 6.0 Revendications
- 7.0 Stratégie de l'ASSÉ: moyens et principes d'action
- 8.0 Plan d'action
 - 8.1 Luites en éducation
 - 8.2 Luites contre la privatisation, la tarification et les compressions dans les services publics
 - 8.3 Autres luites sociales
- 9.0 Porte-parole
- 10.0 Élections
 - 10.1 Présentation
 - 10.2 Plénière
 - 10.3 Scrutin
- 11.0 Finances
- 12.0 Politique d'embauche et employé-e-s
- 13.0 Avis de motion
 - 13.1 Dépôt des avis de motion
 - 13.2 Traitement des avis de motion
- 14.0 Varia
- 15.0 Levée
 - Proposée par Conseil exécutif
 - Appuyée par l'AECSL
 - Adoptée à l'Unanimité

Procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès des 24 et 25 septembre 2011.

Membres

1. Que l'on reconnaisse l'ADÉPUM comme membre de l'ASSÉ.

Bilan

1. *Considérant l'importance des archives;*
Considérant que le temps de Congrès est précieux;

Que l'ensemble des associations étudiantes et Comités de l'ASSÉ soit fortement réinvités à écrire des textes de bilans en vue des prochains Congrès afin d'alléger les tours de table et de garder des traces écrites de ces dits bilans;

Que le Conseil exécutif de l'ASSÉ soit mandaté de distribuer un formulaire à chaque délégation lors du Congrès et que sur ce formulaire les délégations écrivent un bilan de leur situation interne;

Que le Conseil exécutif de l'ASSÉ récupère ces formulaires à la fin des Congrès, les archive, et les distribue aux associations étudiantes membres.

Coalition large de l'ASSÉ

1. Que les modalités d'entrée dans la Coalition de l'ASSÉ soient :
 - Que toutes les associations membres de l'ASSÉ soient de facto membres de la Coalition.
 - Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ aient adopté des revendications équivalentes à la revendications «contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire » ;
 - Que l'assemblée générale soit l'instance suprême de décision des associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ ;
 - Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ aient un mandat de consulter ses membres au sujet de la grève générale illimitée ou qu'elle soit en grève générale illimitée ;
 - Que les association étudiante non-membre de l'ASSÉ aient voté de joindre la Coalition de l'ASSÉ ;
 - Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ s'engagent à offrir une contribution financière à la Coalition. Que le montant de cette dite contribution soit sujet à discussion. Que la contribution suggérée soit d'un dollar par membre.
2. Que l'acronyme de la coalition soit la CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ).
3. Que les principes de base de la coalition autour de l'ASSÉ soient les suivants:
 - Pour une éducation gratuite, accessible, publique, non-discriminatoire et de qualité, libre de l'ingérence du privé;
 - Pour un syndicalisme étudiant démocratique, féministe et combatif.
4. Que le plancher de déclenchement de la grève de la CLASSE soit de 7 associations dans 3 campus et 20 000 personnes ayant un mandat contre toute hausse des frais de scolarité. Que ce plancher serve aussi à l'arrêt de la grève de la coalition.
5. Que le Congrès des 26 et 27 novembre prochain se déroule en deux parties distinctes;
Que la première partie vise à finaliser les modalités et le fonctionnement de la CLASSE;
Qu'uniquement les associations membres de l'ASSÉ ait le droit de vote et que les associations non-membres ayant un mandat de joindre la CLASSE aient le droit de proposition et le droit de parole au même titre que les membres;
Que la deuxième partie intègre le droit de vote des associations étudiantes ayant joint la CLASSE.

Revendications

1. Que l'ASSÉ affirme que sa position sur la gratuité scolaire inclut les sans-papiers.

Autres luttes sociales

1. *Considérant que Couche-Tard tente par tous les moyens d'empêcher la syndicalisation de ses dépanneurs;*

Que l'ASSÉ réaffirme que le droit des travailleurs et des travailleuses à la syndicalisation et à la négociation sont inaliénables;

Que l'ASSÉ appuie la campagne de syndicalisation des dépanneurs Couche-Tard;

Que l'ASSÉ condamne les pratiques anti-syndicales de Couche-Tard.

Élections

1. Les candidatures de Cloé Zawadzki-Turcotte au Comité de formation et Frank Lévesque-Nicol au Comité aux luttes sociales.

Portes-parole

1. *Considérant les décisions prises au dernier Congrès;*

Que l'ASSÉ nomme des porte-paroles pour sa campagne 2011-2012;

Que soit respectée la parité hommes-femmes et, préférablement, cégeps-universités;

Que chaque candidat ou candidate dispose d'une présentation de deux minutes, suivie d'une période de questions de 15 minutes;

Que l'on tienne par la suite une plénière de 15 minutes sur les différentes candidatures.

2. La candidature de Gabriel Nadeau Dubois comme porte-parole de l'ASSÉ.

3. Qu'une nouvelle période de mise en candidature pour trouver d'autres portes-parole soit dès maintenant ouverte dans le but de trouver notamment des portes-parole collégiaux;

Que la date limite pour des nouvelles mises en candidature soit fixée jusqu'à 48 heures avant le prochain Congrès;

Que les nouvelles candidatures soient soumises aux mêmes modalités que celles votées au Congrès des 23 et 24 septembre 2011;

Que les étudiantes et étudiants membres d'associations étudiantes remplissant toutes les conditions requises pour se joindre à la CLASSE soient éligibles pour être portes-parole.

4. *Considérant l'adoption du mandat sur la parité hommes/femmes pour les postes de portes-parole à l'ASSÉ;*

Considérant la mise en dépôt de la candidature d'une porte-parole femme;

Considérant la difficulté de trouver une (ou des) porte(s)-parole femme(s);

Que le Conseil de coordination travaille en collaboration avec le Comité ah doc médias afin d'organiser des formations aux communications non-mixtes femmes sur les campus locaux.

Luttes en éducation

1. D'ajouter « Publication d'une revue Ultimatum » au mois de janvier 2012 [au plan d'action 2011-2012].
2. Que le Comité femmes et le Comité information soient mandatés de produire du contenu pour la prochaine Revue Ultimatum.
3. *Considérant que la FECQ et la TaCEQ ont acceptées toutes les balises de l'ASSÉ par rapport à la manifestation commune du 10 novembre, dont la signature d'une entente pour les consolider;*
Considérant que la FEUQ est la seule organisation qui a refusé de signer l'entente mais qu'elle rendra public un extrait de procès-verbal qui démontre l'adoption de l'entente lors de l'une de leurs instances ;
Considérant que le refus de signer de la FEUQ démontre un certain mépris envers les autres organisations;
Considérant que ni la TaCEQ, ni la FECQ ne sont prêtes à exclure la FEUQ sur la simple question de la signature de l'entente;
Considérant qu'il serait dommageable pour la crédibilité de l'ASSÉ et pour le mouvement de grève à venir de se retirer de l'organisation de la manifestation pour la seule question de la signature de cette entente ponctuelle;
Considérant que la FECQ et la TACEQ ont acceptés les trois clauses du RNE.
Que l'ASSÉ accepte de collaborer avec la TaCEQ, la FECQ et la FEUQ selon les ententes convenues dans le cadre de la manifestation du 10 novembre;
Que l'ASSÉ avertisse la FEUQ qu'une telle concession ne se reproduira pas dans le cadre des négociations entourant les clauses de solidarité, de non-dénonciation et de non-recommandation.
4. Qu'il y ait un contingent féministe, non-mixte femmes à l'intérieur de la manifestation du 10 novembre.
5. D'adopter les prévisions budgétaires en Annexe A du présent résumé des mandats.

Propositions mises en dépôt

1. La candidature de Camille Robert comme porte-parole de l'ASSÉ.
2. *Considérant la montée de la droite à travers le Canada;*
Considérant la nécessité pour les mouvements sociaux progressistes de tisser des alliances et de bâtir un front commun à travers le Canada afin de lutter contre la droite;
Considérant que l'organisation d'un forum social Québec/Canada/Premières nations permettrait à l'ensemble des organisations progressistes canadiennes de se réseauter;
Considérant que les principes organisationnels d'un forum social sont conformes à ceux de l'ASSÉ : autogestion, non-directivité et respect de la diversité;
Que l'ASSÉ appui et participe à l'organisation du forum social Québec/Canada/Premières nations;
Que l'ASSÉ apporte les propositions suivantes à la première assemblée générale :
 - Que le forum ait lieu en 2013 à Montréal;
 - Que Charte de Principes du Forum Social Mondial soit appliquée dans le cadre de l'organisation;Qu'une importance particulière soit accordée à l'assemblée des mouvements sociaux en vue de l'adoption d'actions communes.

ANNEXE A : Prévisions budgétaires

	Révision	Différence	Prévisions 2011-2012
Revenus			
Cotisations	123 000,00 \$	(585,00) \$	122 415,00 \$
Instances	25 333,33 \$	13 633,33 \$	11 700,00 \$
Congrès	8 000,00 \$	(1 000,00) \$	9 000,00 \$
Camps de formation	5 333,33 \$	2 633,33 \$	2 700,00 \$
Coalition	12 000,00 \$	12 000,00 \$	- \$
Dons	33 000,00 \$	(21 000,00) \$	12 000,00 \$
Associations étudiantes membres	20 000,00 \$	(20 000,00) \$	- \$
Associations étudiantes non-membres	8 000,00 \$	(8 000,00) \$	- \$
Organisations non-étudiantes	5 000,00 \$	(5 000,00) \$	- \$
Activités de financement	500,00 \$	(400,00) \$	900,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	192,00 \$	192,00 \$	- \$
Totaux	182 025,33 \$	35 010,33 \$	147 015,00 \$

(suite à la prochaine page)

	Révision	Différence	Prévisions 2011-2012
Dépenses			
Fonds d'entraide	6 150,00 \$	29,25 \$	6 120,75 \$
Information	19 000,00 \$	5 000,00 \$	14 000,00 \$
Ultimatum	12 000,00 \$	5 000,00 \$	7 000,00 \$
Matériel d'information	4 500,00 \$	- \$	4 500,00 \$
Vidéos	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Traduction		- \$	
Documentation & recherche	500,00 \$	- \$	500,00 \$
IRIS	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Instances	33 000,00 \$	16 000,00 \$	17 000,00 \$
Congrès	12 000,00 \$	- \$	12 000,00 \$
Camps de formation	8 000,00 \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Comités et CoCo	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Coalition	12 000,00 \$	12 000,00 \$	- \$
Mobilisation	32 000,00 \$	9 500,00 \$	22 500,00 \$
Tournées & représentations	20 000,00 \$	4 000,00 \$	16 000,00 \$
Actions	12 000,00 \$	5 500,00 \$	6 500,00 \$
Bureau	24 960,00 \$	(100,00) \$	25 060,00 \$
Loyer	12 800,00 \$	- \$	12 800,00 \$
Assurances	1 010,00 \$	- \$	1 010,00 \$
Fournitures	750,00 \$	(250,00) \$	1 000,00 \$
Informatique	1 400,00 \$	150,00 \$	1 250,00 \$
Photocopieur	9 000,00 \$	- \$	9 000,00 \$
Administration	11 460,00 \$	5 000,00 \$	6 460,00 \$
Honoraire professionnel	5 500,00 \$	- \$	5 500,00 \$
Frais de caisse	460,00 \$	- \$	460,00 \$
Divers	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Affaire légale	5 000,00 \$	5 000,00 \$	- \$
Communication	17 500,00 \$	2 200,00 \$	15 300,00 \$
Télécommunications	7 500,00 \$	- \$	7 500,00 \$
Conférence de presse	500,00 \$	500,00 \$	- \$
CNW Telbec	7 000,00 \$	2 000,00 \$	5 000,00 \$
Courrier	500,00 \$	200,00 \$	300,00 \$
Internet et site	2 000,00 \$	(500,00) \$	2 500,00 \$
Employées	34 000,00 \$	- \$	34 000,00 \$
Salaire	26 500,00 \$	- \$	26 500,00 \$
DAS-QC	5 500,00 \$	- \$	5 500,00 \$
DAS-CA	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Conseils régionaux	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
CRAM	1 000,00 \$	1 000,00 \$	2 000,00 \$
MASSE	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
CRAALLL	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Divers	192,00 \$	192,00 \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	192,00 \$	192,00 \$	- \$
Totaux	181 262,00 \$	37 821,25 \$	143 440,75 \$
Surplus/(déficit)	763,33 \$	(2 810,92) \$	3 574,25 \$

